

Parchat Vayéra

Entre Israël et les nations

*(Etude basée sur un discours du Rabbi,
Likouteï Si'hot, tome 25, page 86)*

L'un des passages essentiels de la Parchat Vayéra est le récit de la naissance de Its'hak et de sa circoncision : « à huit jours », comme le précisent les versets Vayéra 21, 1 et 4. Puis, est relaté le différend entre Its'hak et son demi-frère Ichmaël, fils de Hagar, la servante d'Avraham, qui était né avant lui, comme l'indiquait la Paracha précédente. Selon les termes de Rachi, « il était en désaccord avec Its'hak à propos de leur héritage. Il disait : Je suis l'aîné et je dois recevoir le double. Ils se rendaient dans le champ. Il prenait un arc et tirait des flèches. »

C'est pour cette raison que Sarah dit à Avraham : « Renvoie cette servante et son fils ». Le Saint béni soit-Il confirma alors à Avraham : « Tout ce que te diras Sarah, écoute sa voix, car c'est par Its'hak que tu auras une descendance », par Its'hak et non par Ichmaël.

Le Saint béni soit-Il annonça à Avraham la naissance de Its'hak et les versets Le'h Le'ha 17, 15 à 18 présentent sa réaction : « Avraham tomba face contre terre et il rit. Il se dit en son cœur : un homme de cent ans aurait-il un enfant ? Et, Sarah enfanterait-elle à quatre-vingt-dix ans ? Avraham dit à D.ieu : Puisse Ichmaël vivre devant Toi ! ».

Rachi explique : « D.ieu fasse qu'Ichmaël vive. Je ne mérite pas d'obtenir une telle récompense ». Cela veut dire qu'Avraham, dans sa grande humilité, pensait qu'il ne méritait pas le miracle que serait la naissance de Its'hak alors qu'il était lui-même âgé de cent ans. Il demanda donc : « Puisse Ichmaël vivre devant Toi » et Rachi explique : « Qu'il vive dans Ta crainte ». Avraham se contenta de demander qu'Ichmaël ait la crainte de D.ieu.

Le Saint béni soit-Il lui répondit : « Mais, Sarah ton épouse te donnera un fils et tu l'appelleras Its'hak ». Par ces termes, Il lui demanda de ne pas se contenter d'Ichmaël, même s'Il lui dit, par ailleurs : « Concernant Ichmaël, Je t'ai entendu », ce qui veut dire que sa requête pourrait être exaucée également et qu'Ichmaël pourrait craindre D.ieu.

Le Saint béni soit-Il lui souligna, néanmoins, que ce n'était pas là l'essentiel, qu'il ne devait pas se concentrer sur cette demande, que sa mission essentielle était de

constituer le peuple d'Israël en donnant naissance à Its'hak, dont la mère serait Sarah. Il précisa : « Je contracterai Mon alliance avec lui, une alliance éternelle et avec sa descendance après lui ».

Il découle de la comparaison entre Ichmaël et Its'hak un enseignement essentiel sur la nature profonde du peuple d'Israël. Ichmaël était : « un homme sauvage », selon les termes du verset Le'h Le'ha 16, 12, alors que Its'hak était un Tsaddik parfait. Cependant, même si la promesse : « concernant Ichmaël, Je t'ai entendu » s'était réalisée, même si Ichmaël avait « vécu dans Ta crainte » de la manière dont Avraham l'entendait, il n'aurait nullement été comparable à Its'hak, qui fut à l'origine du peuple d'Israël.

Its'hak fut le premier Juif de naissance, fils d'Avraham et de Sarah. Il se distingue ainsi des autres nations, non seulement des plus corrompues, ce qui est bien évident, mais aussi de celles qui ont foi en D.ieu et Le craignent. En effet, aucune d'elles ne possède la qualité du peuple d'Israël. Plus précisément, on peut constater deux différences entre Its'hak et Ichmaël. La première concerne leur naissance et la seconde, leur circoncision. Et, de fait, l'une et l'autre sont liées.

Ichmaël eut une naissance naturelle, alors que celle de Its'hak fut miraculeuse. D'une manière naturelle, la naissance de Its'hak était totalement inconcevable. Avraham avait cent ans et Sarah, quatre-vingt-dix ans. En outre, Sarah était stérile. Il fallut donc modifier la nature pour qu'elle puisse avoir un enfant. Aussi Avraham affirma-t-il : « Je ne mérite pas d'obtenir une telle récompense » tant ce miracle était grand. Il en résulte que le peuple d'Israël, depuis sa constitution, échappe totalement aux limites de la nature.

La nature miraculeuse du peuple juif s'exprime aussi dans sa pérennité, tout au long de l'histoire. Il est dit, en effet, que : « en chaque génération, on se dresse contre nous pour nous détruire ». Les Juifs sont : « un agneau parmi soixante-dix loups et il se maintient ». D'une manière naturelle, la survie d'Israël est totalement incompréhensible. Il apparaît clairement qu'elle ne s'insère pas dans les limites de la création. Les Juifs sont directement liés au Saint béni soit-Il, au-delà de toute rationalité.

Le récit de la Torah sur la naissance de Its'hak souligne que non seulement sa survie historique mais aussi sa constitution sont miraculeuses et n'ont pas d'explication logique. C'est pour cette raison que le Saint béni soit-Il demanda à Avraham de ne placer aucun espoir en Ichmaël, dont la naissance avait été naturelle. Bien au contraire, Il lui affirma que : « Sarah ton épouse te donnera un fils », une femme

stérile âgée de quatre-vingt-dix ans. C'est ainsi qu'Avraham, lui-même âgé de cent ans, eut Its'hak de la façon la plus miraculeuse et c'est précisément lui qui fut à l'origine du peuple d'Israël, ainsi qu'il est dit : « Je contacterai Mon alliance avec lui, une alliance éternelle et avec sa descendance après lui ».

En outre, Its'hak fut circoncis à huit jours, comme l'indiquent les versets Le'h Le'ha 17, 12 : « Vous circoncirez tous vos mâles à huit jours, en toutes vos générations » et Vayéra 21, 4 : « Avraham circoncit son fils Its'hak à huit jours, comme D.ieu le lui avait ordonné ». A l'inverse, Ichmaël fut circoncis à treize ans, comme le dit le verset Vayéra 21, 25 : « Son fils Ichmaël avait treize ans quand il circoncit la chair de son prépuce ».

Concernant cette différence, le Midrash Béréchit Rabba, chapitre 55, au paragraphe 4, mentionne le verset : « Et, ce fut après ces propos » et il explique : « Its'hak et Ichmaël polémiquaient ensemble. L'un dit : 'Je suis plus apprécié que toi car j'ai été circoncis à treize ans' et l'autre dit : 'Je suis plus apprécié que toi car j'ai été circoncis à huit jours'. Ichmaël dit : 'Je suis plus apprécié que toi car j'aurais pu m'opposer et je ne l'ai pas fait'. »

L'argument présenté par Ichmaël semble légitime. Celui qui est circoncis quand il est déjà conscient et l'accepte de plein gré est plus apprécié, car c'est alors que sa circoncision marque réellement la conclusion d'une alliance consciente entre lui et le Saint béni soit-Il. En pareil cas, il sait ce qu'est la circoncision et il fait délibérément le choix de contracter cette alliance avec D.ieu.

A l'inverse, quand un enfant est circoncis à huit jours, il ne comprend pas ce qui lui est fait. Quelle valeur et quelle importance peuvent donc avoir une telle action ? En l'occurrence, pourquoi donc Its'hak dit-il : « Je suis plus apprécié que toi car j'ai été circoncis à huit jours » ? En quoi cela justifiait-il une telle appréciation ?

L'explication de tout cela est la suivante. Ichmaël considérait qu'il était apprécié parce qu'il avait été circoncis à treize ans, qu'il avait lui-même conclu cette alliance et qu'il avait fait le choix délibéré de s'attacher au Saint béni soit-Il. Il agissait en pleine conscience, de son propre choix.

L'alliance contractée par Its'hak fut radicalement différente. Elle fut à l'initiative du Saint béni soit-Il. De ce fait, elle fut pratiquée à huit jours, à un enfant qui ne comprenait pas ce qui lui arrivait, qui ne prit aucune décision par lui-même et qui était incapable de le faire.

Un homme peut prendre la décision de s'attacher au Saint béni soit-Il parce qu'il raisonne de manière droite et qu'il est animé de bons sentiments. A l'issue de sa réflexion, il est donc parvenu à la conclusion que ce monde a un Maître, Qui le dirige, qu'il convient donc de s'attacher à Lui et de Le servir.

Un tel attachement, aussi fort qu'il puisse être, restera limité, car il émane de l'homme lui-même, de son intellect et de ses émotions, de ses propres moyens, par nature limités. En revanche, concernant l'alliance conclue avec Its'hak et sa descendance, le Saint béni soit-Il dit à Avraham : « J'accomplirai Mon alliance avec lui, une alliance éternelle avec sa descendance après lui », au-delà de toute limite.

Comment l'alliance conclue avec une créature peut-elle être éternelle alors qu'elle est par nature limitée, que ses actions le sont aussi ? Sa compréhension peut évoluer, au gré des circonstances. Il peut avoir une idée, un certain jour et une autre, le lendemain. Quelle est donc cette « alliance éternelle » ?

L'explication est la suivante. Une telle alliance n'est pas conclue par une créature limitée, mais bien par le Saint béni soit-Il Lui-même, Qui transcende toutes les limites. Elle est donc éternelle, par sa nature profonde.

Certes, D.ieu attend une certaine action de la part des hommes. En l'occurrence, Il leur demande de se circoncire, de trancher leur prépuce. Cela ne signifie pas pour autant que ces hommes, en accomplissant cette action, concluent une alliance avec Lui. C'est le Saint béni soit-Il Qui est à l'origine de cette alliance et c'est pour cela qu'elle est éternelle.

On retrouve cette notion dans le commentaire de Rachi sur le verset Vayéra 17, 24 : « quand il sacrifia la chair de son prépuce », énoncé à propos d'Avraham. Rachi dit : « Le Saint béni soit-Il tendit la Main et trancha avec lui, ainsi qu'il est dit : 'Il coupa l'alliance avec lui'. Il n'est pas dit : 'pour lui', mais : 'avec lui'. Il en fut ainsi parce qu'Avraham : 'avait peur', il était âgé. Le Saint béni soit-Il lui vint donc en aide ». Dans la dimension spirituelle, en revanche, cela veut dire que l'alliance n'est pas le fait de l'homme, de la créature. D.ieu Lui-même conclut l'alliance et pratiqua la circoncision.

Il en résulte que la circoncision d'un Juif est pratiquée par le Saint béni soit-Il Lui-même. C'est précisément pour cette raison qu'elle est pratiquée à huit jours. Si elle l'était à un âge plus avancé, elle pourrait être considérée comme l'action de l'homme, émanant de sa décision raisonnée et de son libre choix. Elle aurait alors

été l'alliance conclue par une créature, par nature limitée. Elle n'aurait donc pas pu être pérenne.

A l'inverse, l'enfant de huit jours qui pratique la circoncision ne sait pas ce qu'elle est et il ne comprend pas ce qui lui est fait. C'est alors une alliance divine, transcendant la compréhension de la créature, une alliance éternelle, conclue entre D.ieu et l'âme du nouveau-né, au-delà de toute rationalité.

Ceci peut être rapproché du fait que le récit de la vie d'Avraham, dans la Torah, commence quand il atteint l'âge de soixante-quinze ans. Avant cela, en effet, sa relation avec D.ieu était uniquement rationnelle, basée sur sa compréhension. Le récit de la Torah commence donc par l'Injonction : « Va-t'en pour toi de ton pays... vers le pays que Je te montrerai », qui lui est édictée par D.ieu. C'est grâce à cela que leur relation fut le fait du Saint béni soit-Il et non uniquement une recherche humaine.

C'est uniquement après cette Injonction que put être formulée la promesse : « Je ferai de toi un grand peuple » et nos Sages, dont la mémoire est une bénédiction, expliquent : « Je ferai de toi une créature nouvelle », avec une nouvelle existence, celle d'un Juif lié au Saint béni soit-Il. Cette notion apparaît encore plus clairement à propos de Its'hak, qui naquit dans le Judaïsme. Et, cette nature juive prit, chez lui, la forme d'une alliance avec D.ieu contractée par un enfant de huit jours, qui ne sait pas, ne comprend pas, une alliance conclue à la seule initiative du Saint béni soit-Il.

Les deux différences précédemment définies sont convergentes. Ichmaël était un homme, partie intégrante de la création. Il y a de nombreuses créatures, minéraux, végétaux, animaux, humains. Au sein même des humains, il y a des personnes avisées et des sots. Certains ont des traits de caractère favorables alors que d'autres sont mauvais. Mais, néanmoins, la personne la plus élevée moralement reste un homme, une partie de la création.

Tout d'abord, la naissance de l'homme est naturelle et elle suit les voies de ce monde. Chacun s'inscrit dans la nature du monde et sa relation avec le Divin ne peut être que celle d'un être créé, agissant de la manière dont il le comprend. Ichmaël, pour lequel Avraham demanda à D.ieu : « Puisse-t-il vivre devant Toi », n'était pas plus qu'un homme. C'est bien pour cette raison qu'il fut circoncis à treize ans. L'alliance qu'il conclut avec D.ieu avait une nature humaine, limitée. Elle n'était pas une « alliance éternelle ».

Et, de fait, au bout du compte, « Ichmaël se querella avec Its'hak à propos de l'héritage ». Certes, il était lié à D.ieu par une alliance, mais le fondement de cette relation était l'existence concrète, la compréhension personnelle. Il pouvait donc, à tout moment, se défaire de cette alliance, dès lors qu'elle allait à l'encontre de son intérêt.

Its'hak, en revanche, naquit dans le Judaïsme. Un Juif n'est pas pleinement une partie intégrante de la création. Il porte la Divinité en lui, possède une âme qui est une « parcelle de Divinité céleste véritable ». Il échappe donc aux limites de ce monde et peut s'attacher directement à D.ieu. C'est pour cette raison que la naissance de Its'hak fut miraculeuse, dépassant tous les principes de la nature. Il fut ainsi clairement établi qu'un Juif ne subit pas les limites du monde, qu'il est attaché au Saint béni soit-Il au-delà de toute rationalité.

Il en fut de même également pour l'alliance divine que D.ieu conclut avec Its'hak, âgé de huit jours, sans qu'il le perçoive et le comprenne. D.ieu conclut une alliance éternelle avec lui et Il en fait de même avec chaque Juif. Pour cela, Il a voulu que chaque garçon soit circoncis, non pas par une action émanant de l'homme, mais par une intervention du Saint béni soit-Il.

Nos Sages, dont la mémoire est une bénédiction, expliquent ainsi l'affirmation de la Guemara, dans le traité Avoda Zara 27a, selon laquelle : « une femme est considérée comme si elle avait été circoncise ». Pour ce qui la concerne, en effet, aucune action n'est nécessaire de sa part. Le Saint béni soit-Il conclut une alliance éternelle avec chaque femme juive. C'est pour cette raison que tous les Juifs sont, par nature, « croyants, fils de croyants », prêts à faire don de leur propre personne pour sanctifier le Nom de D.ieu. Il en est ainsi parce que le Saint béni soit-Il a contracté une alliance éternelle avec chacun d'eux.

Bien plus, le verset Le'h Le'ha 17, 13 dit que : « Mon alliance, dans votre chair, sera une alliance éternelle ». Cette alliance marque le corps physique d'un Juif. En effet, elle n'est pas une démarche rationnelle ou émotionnelle, mais une alliance divine infinie, émanant du Saint béni soit-Il Lui-même, sans la moindre limite. Le corps physique d'un Juif doit donc également contracter cette alliance éternelle.

* * *